



Arrimage 20 ans Une force de la culture

Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine

Résolution de la réunion du conseil d'administration d'Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, qui s'est tenue le mardi 31 août 2010 et à laquelle il y avait quorum :

- CONSIDÉRANT l'importance des enjeux environnementaux et socio-économiques liés à toute éventuelle exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent pour les communautés maritimes et insulaires;
- CONSIDÉRANT la nécessité d'opter pour une approche intégrée pour l'ensemble du golfe du Saint-Laurent, toutes provinces confondues, le golfe formant un écosystème et un espace marin quasi fermé;
- CONSIDÉRANT l'importance de tenir compte des préoccupations légitimes des populations côtières et d'impliquer les communautés locales dans les décisions qui s'imposeront quant aux enjeux environnementaux et socio-économiques de l'exploitation des ressources gazières et pétrolières en milieu marin;
- CONSIDÉRANT la mise en place par le gouvernement du Québec d'un programme d'évaluations environnementales stratégiques sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin (EES) visant quatre bassins, soit l'estuaire maritime et nord-ouest du golfe du Saint-Laurent ainsi que les bassins d'Anticosti, de la Baie-des-Chaleurs et de la Madeleine, dont fait partie l'archipel des Îles-de-la-Madeleine;
- CONSIDÉRANT QUE les études (EES) permettront d'élaborer des recommandations visant à concilier les travaux d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière notamment avec les activités de la pêche commerciale, le tourisme, le transport maritime et la protection des mammifères marins;

- CONSIDÉRANT QUE les résultats de ces études ne seront pas connus avant quelques années;
- CONSIDÉRANT la volonté annoncée de la société Corridor Resources de procéder à des forages exploratoires sur le site transfrontalier de Old Harry, à environ 80 km des côtes des Îles-de-la-Madeleine, et ce, dès 2011;
- CONSIDÉRANT la motion adoptée le 1^{er} juin 2010 par le Parlement fédéral au sujet de l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin visant à doter le Canada des règles de sécurité et de protection de l'environnement les plus rigoureuses du monde, et à faire rapport à la Chambre afin d'en assurer le suivi;
- CONSIDÉRANT la motion adoptée le 3 juin par l'Assemblée nationale du Québec reconnaissant la gravité du déversement pétrolier en cours dans le golfe du Mexique et affirmant que l'actuel moratoire sur la délivrance de permis sur la recherche de pétrole et de gaz naturel dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent doit permettre la réflexion sur la nécessité de protéger la biodiversité marine au Québec;
- CONSIDÉRANT la lettre transmise le 21 mai 2010 par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Nathalie Normandeau, à la ministre des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale, lui demandant si elle envisage le décret d'un moratoire sur les forages tant que le bilan de la catastrophe environnementale du golfe du Mexique n'aura pas été connu et s'enquérant des mesures précises que compte adopter l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures extracôtiers pour mieux sécuriser les forages d'essais;
- CONSIDÉRANT la fragilité du territoire des Îles-de-la-Madeleine et de son économie basée sur l'exploitation des ressources marines et le tourisme;

EN CONSÉQUENCE,

2010-40

Il est proposé par
et unanimement résolu,
qu'Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine se prononce en faveur d'un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin dans tout le golfe du Saint-Laurent;

et que ce moratoire permette la réalisation des actions suivantes, le tout dans un but de mise en valeur de la ressource dans le respect de l'écosystème du golfe du Saint-Laurent :

- Réexamen des cadres législatifs fédéral et provinciaux ;
- Entente de réciprocité entre les provinces riveraines visant une harmonisation du cadre, des mesures et des processus de mise en valeur des hydrocarbures;
- Évaluation et révision des mesures de contingence advenant tout déversement;
- Définition de mécanismes appropriés de consultation et de participation des populations côtières;
- Réalisation d'une analyse de la valeur économique des ressources du golfe du Saint-Laurent.



Michelle Joannette
Présidente

